

Image not found or type unknown



Assurance local professionnel

Par **ROULOT**, le **22/05/2010** à **13:26**

Bonjour,
Je viens de m'installer à mon compte et suis locataire d'un local professionnel (je suis orthophoniste). Je sais que je dois contracter une assurance pour assurer mes biens. Qu'en est-il pour l'assurance des murs ? Incombe-t-elle au propriétaire ou à moi la locataire ?
Merci de votre réponse.